

Prénom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Date de naissance (en lettre): \_\_\_\_\_

Fille: \_\_\_\_\_

Garçon: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Mère: \_\_\_\_\_

Père: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Problème de santé à mentionner: \_\_\_\_\_

**COÛT D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2020-2021****AUCUNE CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE CLUB DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19****FRAIS D'INSCRIPTION**

<b>PRÉ- Patinage PLUS</b> Dimanche 15h30 à 16h00	125,00 \$	_____
<b>Patinage PLUS</b> Dimanche 16h30 à 17h20	200,00 \$	_____
<b>Patinage PLUS AVANCÉ</b> (cours de groupe, frais d'entraîneur inclus)	330,00 \$	_____
dimanche 18 h 00 à 19 h 00 (Heure à confirmer)	<input type="checkbox"/>	_____
lundi 16 h 30 ou 17 h 30 (Heure à confirmer)	<input type="checkbox"/>	_____
<b>École des TESTS</b> (cours privés, frais d'entraîneur non inclus)	240,00 \$	_____

***Taxe de non résident applicable.******Preuve de résidence fournie lors de l'inscription******Document Reconnaissance de risque signé et remis***

**Les frais d'affiliation à Patinage Canada de 45\$ sont inclus mais non remboursables.**

**TOTAL:** \_\_\_\_\_

Les familles à faible revenu doivent directement faire la demande de soutien à la Fondation Canadian Tire.

**SONDAGE:** Afin de mieux former les groupes au programme PPLUS et prévoir l'aide nécessaire,**L'enfant inscrit** (cochez ce qui vous semble le plus approprié):L'enfant n'a jamais patiné: avance avec aide: avance seul: **VERSO****Section réservée au responsable des inscriptions**

Feuille de reconnaissance de risque Covid-19 remplie, signée et remise avec inscription \_\_\_\_\_

Paiement: chèque: \_\_\_\_\_

argent: \_\_\_\_\_

Un seul versement \_\_\_\_\_ Deux versements \_\_\_\_\_ Montant remis \_\_\_\_\_ Montant à recevoir \_\_\_\_\_

Patinage Canada: \_\_\_\_\_

Numéro: \_\_\_\_\_

# INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES RÈGLEMENTS DU C.P.A. LES TOURNE-SOL

SAISON 2020-2021

## POLITIQUE DE PAIEMENT ET DE REMBOURSEMENT

- 1- Possibilité de payer en **2 versements soit le 20 septembre 2020 et le 20 octobre 2020.**
- 2- Chèque au nom de: CPA Tourne-Sol
- 3- Pour tout chèque sans fonds, des frais de **25,00 \$** seront exigés
- 4- Durant la saison, si un patineur abandonne ses cours, aucun remboursement après le **30 septembre 2020.**
- 5- **Si la saison est interrompue sans pré-avis par la Santé Publique ou la Ville à cause de la Covid-19, un remboursement sur une base mensuelle sera fait selon le nombre de cours reçus versus le nombre de cours restants. La saison régulière se termine en février. Les frais d'affiliation à Patinage Canada ne sont pas remboursable même en contexte de Covid-19.**

## FORMALITÉS GÉNÉRALES

- 1- L'horaire des cours peut varier selon les heures de glace attribuées par la Ville de Shawinigan.
- 2- Il est de la responsabilité du patineur et des parents de s'informer de tous changements pouvant survenir au cours de la saison, soit auprès des entraîneurs, soit en consultant le site Internet à [www.cpatournesol.com](http://www.cpatournesol.com)
- 3- Le CPA Les Tourne-Sol n'est pas responsable des changements qui sont hors de son contrôle.
- 4- Les patineurs et patineuses acceptent de se conformer aux règlements du CPA Les Tourne-Sol, de participer avec respect aux activités et d'avoir un bon esprit sportif tout au long de la saison.
- 5- Le conseil d'administration a un droit de gestion sur les situations particulières.
- 6- **Il est de la responsabilité des parents de ne pas envoyer son enfant au cours de patinage s'il présente des symptômes de Covid-19 ou s'il a été en contact avec une personne atteinte de Covid-19.**

## PORT DU CASQUE OBLIGATOIRE

Pour les patineurs n'ayant pas encore réussi l'étape 5, le port d'un casque de hockey homologué CSA est **obligatoire**. Il est interdit de porter tout autre casque. Les entraîneurs peuvent refuser un casque s'il est jugé non sécuritaire. Ce règlement s'applique peut importe dans quel groupe le patineur se retrouve (écussons, groupe ou privé).

## PATINAGE SANS ENTRAÎNEUR POUR LES TESTS

Selon Patinage Canada, les clubs peuvent offrir de la glace d'entraînement à leurs membres sans qu'un entraîneur soit présent sur la glace. Le club doit s'assurer de la présence d'un adulte responsable, détenant de préférence un certificat de secourisme, qui supervise la séance en tout temps. L'adulte ne doit pas se trouver sur la glace. S'il n'y a pas d'entraîneur présent, le patineur doit s'assurer de la **présence d'un adulte responsable qui supervisera la pratique en tout temps, sinon il ne peut patiner.**

**EN APPOSANT VOTRE SIGNATURE, VOUS RECONNAISSEZ AVOIR LU ET COMPRIS TOUTES LES SECTIONS DE LA PRÉSENTE FEUILLE D'INFORMATIONS.**

Signature parent: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

## PHOTOS ET VIDÉOS

**J'autorise le CPA Les Tourne-Sol de Shawinigan-Sud à publier les photos et vidéos de mon enfant prises lors d'activités du club ainsi que son nom, prénom et niveau de patinage. Les photos pourraient se retrouver sur le site Internet, le tableau d'honneur à l'aréna Gilles-Bourassa ou à toutes fins publicitaires du club.**

Signature parent: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_